

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,

Le neuf juin, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, TESSON, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, MORVAN, ALLANIC, SIGUIER, PRUKOP, DOUCHIN, LE FLEM, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, FRAUX.

Date de convocation

2 juin 2023

Date du
Conseil Municipal

9 JUIN 2023

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents ---- 24

Votants ----- 32

A l'exception de : Monsieur BELLLOT.

Monsieur DONNE qui a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.

Monsieur GILLET qui a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.

Madame GUINCHÉ qui a donné pouvoir à Monsieur DOUCHIN.

Madame MANENT qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.

Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Monsieur SIGUIER.

Monsieur CAZIN qui a donné pouvoir à Madame BOUYER.

Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.

Monsieur JOUBERT qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LE FLEM est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

3/ EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE QUAI DES ARTS – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 – APPROBATION

RAPPORTEUR : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Le budget supplémentaire présente un triple objet :

- La reprise des résultats et des restes à réaliser tels que constatés au compte administratif 2022.
- La prise en compte des notifications officielles intervenues depuis le vote du budget primitif 2023.
- L'intégration d'ajustements de crédits prenant la forme de virements de crédits entre chapitres budgétaires ou d'inscriptions nouvelles.

Le budget principal et le budget annexe Quai des Arts sont concernés par le budget supplémentaire, le budget annexe Energies Renouvelables ayant été clôturé.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

14 JUIN 2023

Publié le :

14 JUIN 2023

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR



Pour le budget principal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	107 275,00	chap. 70	Produits des services	15 000,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	33 550,00	chap. 74	Dotations et participations	205 778,00
			chap. 75	Autres produits de gestion courante	4 494 816,00
			chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	7 056 990,32
	Total Dépenses réelles	140 825,00		Total Recettes réelles	11 772 584,32
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 023	Virement à la section d'investissement	11 631 759,32			
	Total Dépenses d'ordre	11 631 759,32		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		11 772 584,32	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		11 772 584,32
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 20	Immobilisations incorporelles	262 903,84	chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00
chap. 204	Subventions d'équipement versées	103 351,24	chap. 13	Subventions d'investissement reçues	1 159 179,54
chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	3 029 207,70	chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	-8 037 357,50
chap. 21	Immobilisations corporelles	3 587 580,64	chap. 27	Autres immobilisations financières	-61 600,00
chap. 23	Immobilisations en cours	1 360 884,44	chap. 45	Opérations sous mandat	1 129 206,08
chap. 45	Opérations sous mandat	1 085 298,38	chap. 001	Excédent d'investissement reporté	1 608 038,80
	Total Dépenses réelles	9 429 226,24		Total Recettes réelles	-2 202 533,08
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION					
chap. 041	Transferts à l' intérieur de la section	200 000,00	chap. 041	Transferts à l' intérieur de la section	200 000,00
	Total Dépenses d'ordre	200 000		Total Recettes d'ordre	200 000
OPERATIONS D'ORDRE					
			chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	11 631 759,32
	Total Dépenses d'ordre	0,00		Total Recettes d'ordre	11 631 759,32
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		9 629 226,24	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		9 629 226,24

En fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 11 773 K€.

Les recettes réelles de fonctionnement sont principalement composées :

- Du report d'une partie du résultat 2022 (7 057 K€).
- Des indemnités liées au contentieux des désordres de l'hippodrome (4 495 K€).
- De la notification de la dotation forfaitaire (+ 113 K€).
- De la participation de la CARENE pour nos animations et événements culturels (+ 94 K€) générant des dépenses à due concurrence.
- Du produit des concessions du cimetière désormais encaissé en totalité (+ 15 K€) mais dont un tiers est reversé au CCAS pour maintenir le régime existant précédemment.

Quant aux dépenses réelles de fonctionnement c'est le chapitre des charges à caractère général (011) qui est le plus concerné par des modifications de crédits et qui sont en lien avec des recettes nouvelles (animations et événements culturels pour 94 K€ et reversement du tiers des concessions du cimetière au CCAS). Des compléments de crédits sont opérés comme les 6 K€ pour la commission sur emprunt.

Des contributions supplémentaires pour les organismes de regroupement sont nécessaires pour le SIVU de la fourrière animale (14 K€) et pour le SIVU de l'aérodrome (14 K€). Il est à noter qu'une nouvelle contribution pourrait être versée à ce dernier SIVU pour combler le déficit de la section d'exploitation de 2022. Les crédits liés à la dissolution du SIVU seront inscrits une fois qu'ils seront stabilisés.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'amélioration du virement à la section d'investissement de 11 632 K€ (chapitre 023).

En investissement :

Le budget supplémentaire reprend, pour l'essentiel, en dépenses :

- Les restes à réaliser (5 423 K€).
- L'ajustement des crédits paiements des autorisations de programme eu égard aux réalisations effectives de 2022 et à des avances sur les marchés de travaux à réaliser : 53 K€ pour le Cinéma, 313 K€ pour le Cœur de Ville, retrait des crédits pour les tribunes de l'hippodrome (- 90 K€), le front de mer (2 419 K€ dont 700 K€ au titres des avances sur marchés de travaux) et l'inscription de 150 K€ pour la nouvelle autorisation liée à la réparation des désordres de l'hippodrome.
- 820 K€ de dépenses dans le cadre de conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée par la CARENE (front de mer).

Quant aux recettes, elles sont constituées notamment de :

- L'affectation du résultat 2022 pour 2 000 K€,
- Les restes à réaliser (1 926 K€),
- L'excédent d'investissement (1 522 K€),
- Le virement de la section de fonctionnement (11 632 K€),
- Le résultat du budget annexe Energies Renouvelables (86 K€),
- L'annulation du remboursement 2023 de l'avance du budget annexe Energies Renouvelables (- 62 K€),
- 820 K€ de refacturation de dépenses à la CARENE (conventions de maîtrise d'ouvrage pour le front de mer),
- L'annulation de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2023 (- 8 500 K€).
- Des crédits sont également prévus pour des opérations d'ordre pour le traitement des avances sur marchés passés dans le cadre des autorisations de programme (200 K€ en dépenses et en recettes).

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par l'inscription de crédits au chapitre 23 (1 029 K€).

Pour le budget annexe Quai des Arts :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	25 000,00	chap. 70	Produits des services et du domaine	25 000,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	24 838,26	chap. 002	Résultat de fonctionnement	24 838,26
	Total Dépenses réelles	49 838,26		Total Recettes réelles	49 838,26
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transfert entre sections	0,00	chap. 042	Transfert entre sections	0,00
	Total Dépenses d'ordre	0,00		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION		49 838,26	TOTAL SECTION		49 838,26
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21	Immobilisations corporelles	17 515,00	chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	-286 025,00
chap. 23	Immobilisations en cours	118 862,05	chap. 13	Subventions d'investissement reçues	
	Total Dépenses réelles	136 377,05	chap. 001	Résultat d'investissement	422 402,05
				Total Recettes réelles	136 377,05
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transfert entre sections	0,00	chap. 040	Transfert entre sections	0,00
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION		136 377,05	TOTAL SECTION		136 377,05

Comme pour le budget principal, ce budget supplémentaire reprend les résultats 2022, soit des excédents de fonctionnement de 25 K€ et d'investissement de 422 K€ ainsi que des restes à réaliser à hauteur de 17,5 K€.

Il est à noter que 25 K€ de crédits sont inscrits en dépenses comme en recettes pour l'organisation de 2 nouveaux concerts.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription de dépenses au chapitre 65 (25 K€) et qui n'ont pas vocation à se réaliser. Quant à celui de la section d'investissement, il est atteint par le retrait des crédits du recours à l'emprunt affiché au stade du BP 2023 (- 286 K€), l'inscription de dépenses, qui comme pour la section de fonctionnement, n'ont pas vocation à être exécutées (119 K€).

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget,
- ⇒ Vu la délibération du 14 décembre 2022 approuvant le budget primitif 2023,
- ⇒ Vu le règlement budgétaire et financier de la Commune de Pornichet,
- ⇒ Vu la délibération du 17 mai 2023 approuvant le compte administratif 2022,
- ⇒ Vu la délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2022,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Approuve le budget supplémentaire de l'exercice 2023, pour le budget principal et le budget annexe Quai des Arts, section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres comme suit :

Pour le budget principal :

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 11 772 584,32 €, approbation par 27 votes pour et 5 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT et Madame FRAUX),
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 9 629 226,24 €, approbation par 27 votes pour et 5 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT et Madame FRAUX),

Pour le budget annexe « Quai des Arts » :

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 49 838,26 €, approbation à l'unanimité,
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 136 377,05 €, approbation à l'unanimité,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean-Claude PELLETEUR

La secrétaire de séance,
Isabelle LE FLEM



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 24

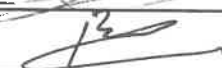
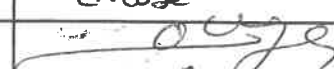
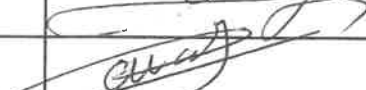
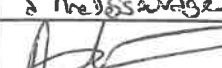
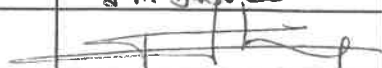
Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES	Pour	Contre	Abstention
BUDGET PRINCIPAL - BS			
Section fonctionnement	27	0	5
Section investissement	27	0	5
BUDGET QUAI DES ARTS - BS			
Section fonctionnement	32	0	0
Section investissement	32	0	0

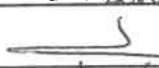
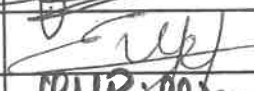
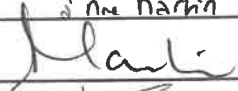
Date de convocation : 02/06/2023

Présenté par Le maire,
A Pornichet, le 09/06/2023
Le maire,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire
A Pornichet, le 09/06/2023
Les membres de l'assemblée délibérante,

ALLANIC Jean-Paul	
BEAUREPAIRE Christian	
BELLIOT Robert	Excuse
BOUYER Josiane	
CAUCHY Stéphane	
CAZIN Fabien	à donné pouvoir à M ^{me} Bouyer
CHUPIN Michelle	
DAGUIZE Christophe	
DESSAUVAGES Nicole	
DIVOUX Marilyn	
DONNE Antoine	à donné pouvoir à M ^{me} Dessauvages
DOUCHIN Alexandre	
DUPONT-BELOEIL Patrick	à donné pouvoir à M. Daguize
FRAUX Valérie	
GARRIDO Hélène	à donné pouvoir à M. Daguize
GILLET Dominique	à donné pouvoir à M ^{me} Loillieux

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GUGLIELMI Anthony	
GUINCHE Laëtitia	a donné pouvoir à N. Duchin
JARDIN Isabelle	
JOUBERT Yannick	erreur a donné pouvoir à N. Nichele
LE FLEM Isabelle	
LE PAPE Dominique	
LOILLIEUX Arlette	
MANENT Aline-Florence	a donné pouvoir à N. Nichele
MARTIN Frédérique	
MORVAN Frédéric	
NICOSIA Michael	
PELLETEUR Jean-Claude	
PRUKOP Christine	
RAHER Rémi	
ROBERT Josiane	
SIGUIER Romain	
TESSON Elisabeth	

Certifié exécutoire par Le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

A Pornichet, le

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHE

Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB_23_06_03
Objet :	3. Exercice 2023 – Budget principal et budget annexe Quai des Arts – Budget supplémentaire 2023 –
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, compte
Identifiant unique :	044-214401325-20230609-DELIB_23_06_03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier :		
044-214401325-20230609-DELIB_23_06_03-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	312.8 Ko
Nom original : 3. BS 2023.pdf		
Nom métier :		
99_DE-044-214401325-20230609-DELIB_23_06_03-DE-1-1_1.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	153.9 Ko
Nom original : 3. Page de signature BS.pdf		
Nom métier :		
99_DE-044-214401325-20230609-DELIB_23_06_03-DE-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juin 2023 à 15h48min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juin 2023 à 15h48min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juin 2023 à 17h27min33s	Transmis au MI

Acquittement reçu

14 juin 2023 à 17h27min42s

Reçu par le MI le 2023-06-14